



# A Tous PNC AF MARSEILLE

[www.unac.asso.fr](http://www.unac.asso.fr)

[navigants@unac.asso.fr](mailto:navigants@unac.asso.fr)

Lundi 10 octobre 2011

## SUIVI D'EXPLOITATION BASE MARSEILLE

**C**omme nous vous l'indiquions la semaine dernière, c'est avec une attention particulière que nous nous attachons à suivre la mise en route de l'activité PNC à Marseille. Vous essayez les plâtres d'une exploitation inédite qui sera développée également sur Nice et Toulouse. Il nous semble indispensable d'identifier toutes les difficultés que vous pourriez rencontrer afin d'envisager, puis de négocier des mesures correctives qui vous permettront de mieux vivre votre nouvelle affectation.

Intuitivement, nous identifions certaines difficultés potentielles pour lesquelles nous avons besoin de vos remontées (positives comme négatives) ainsi que quelques pistes d'amélioration dont il faudra jauger la pertinence :

- L'occurrence des doubles activités (suite à des arrivées tardives) et la manière dont vous les appréhendez sur le terrain.
- L'adéquation des charges de travail à bord / composition d'équipage, notamment sur les vols les plus courts ( ex: MRS-TLS ).
- Les rythmes d'activités.
- L'utilisation des RADD CJR.

- La construction des plannings sur 5 semaines glissantes.
- L'organisation des réserves terrain.
- ...

La vraie vie sur la base de Marseille mettra à jour, sans aucun doute, d'autres sujets d'interrogation relatifs aux règles d'utilisation ou tout autre élément de la vie du PNC, mais également vis-à-vis de votre quotidien sur la base. Faites nous partager vos retours .

**Maintenir la cohésion du PNC, quelle que soit son affectation, est une priorité pour l'UNAC.** Nous allons nous efforcer d'assurer une présence régulière à Marseille, pour rester à votre écoute et remonter vos attentes dans les instances adéquates (Questions Délégués du Personnel, négociations avec la Direction, CE, Commissions rotations...).

Vendredi 14 octobre nos délégués seront à nouveau parmi vous. N'hésitez pas à les interpeller sur tout sujet. Nous vous indiquerons prochainement les lieux, numéro de contact spécifique et fréquences fixes de nos permanences à Marseille.

*Maintenir la cohésion du PNC, quelle que soit son affectation, est une priorité pour l'UNAC.*

*Ouverture prochaine d'une permanence UNAC à fréquences fixes à Marseille.*

*Il nous semble indispensable d'identifier toute les difficultés que vous pourriez rencontrer.*

*Faites nous partager vos retours.*

**Adhérents ou non, nous sommes à votre service, n'hésitez pas à nous contacter  
Tenez nous informés de vos premières impressions « marseillaises »**

**au 01 48 64 49 29 ou au 06 71 00 77 80.**

**ou par mail : [navigants@unac.asso.fr](mailto:navigants@unac.asso.fr)**